

POINT 6.

RAPPORT – SUJETS D'INFORMATION

6.1 Projet de recherche de l'Université de Montréal – programme d'éducation EAAA/BÉRA

Préambule

Rappelons que l'UQO participe au projet de recherche de l'Université de Montréal multisites ayant comme objectif d'« évaluer la portée et l'efficacité d'un programme éducatif de résistance à la violence sexuelle auprès d'étudiantes universitaires de premier cycle âgées de 17 à 24 ans », basé sur le programme d'éducation EAAA (*Enhanced – Assess – Acknowledge – Act*) de Charlene Senn, professeure de l'Université de Windsor. N'étant présentement offert qu'en anglais, le projet de recherche vise, entre autres, à évaluer la faisabilité d'implanter ce programme, après traduction en français, au contexte des universités francophones.

La chercheuse principale est Isabelle Daigneault, de l'Université de Montréal, et la co-chercheuse à l'UQO est Karine Baril. L'Université Laval, l'Université de Sherbrooke, l'Université du Québec à Montréal, HEC Montréal, l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université de Moncton font aussi partie du projet. L'Université de Montréal a obtenu un certificat d'éthique de la recherche ainsi que les universités participantes, dont l'UQO. Un Comité consultatif du projet a été créé en août 2018 et l'UQO y participe. Elle est représentée par Karine Baril, co-chercheuse, et Roxanne Constantineau, représentante déléguée.

Très récemment, l'Équipe de recherche a proposé de nommer en français ce programme de la manière suivante : BÉRA (version *Bonifiée* du programme *Évaluer, Reconnaître, Agir*). Cette proposition sera validée par les membres du Comité consultatif du projet de recherche lors de sa prochaine rencontre.

Phase I du projet de recherche : pré-implantation

Par l'entremise de lettres d'appui, rappelons que l'UQO a appuyé la demande de subvention de la chercheuse principale, Isabelle Daigneault de l'Université de Montréal, auprès des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), en juillet 2017 et septembre 2018. Ce projet de recherche a reçu pour 2018-2019 un financement de 100 000 \$ des IRSC et ce financement permet de réaliser présentement la phase I des travaux de recherche visant à créer un groupe de comparaison constitué de 700 étudiantes provenant de l'ensemble des universités participantes (échantillon représentant 20 % de la population de l'étude) et à évaluer le niveau de préparation des milieux à l'étude pour implanter le programme.

Étape 1 de la phase I du projet de recherche

Dans le cadre de la première étape de la phase I du projet de recherche, il s'agissait de créer un groupe de comparaison en vue de dresser le profil des étudiantes qui auraient été éligibles à participer au programme d'éducation EAAA/BÉRA s'il avait été offert cette année et si celui-ci aurait répondu à leurs besoins.

Pour ce faire, les universités ont fourni dans un premier temps des informations statistiques anonymisées portant sur le nombre d'étudiantes âgées de 17 à 24 ans et inscrites à l'automne 2018 pour la première fois dans un programme de 1^{er} cycle (soit la population de l'étude). Pour l'UQO, entre autres, le Secrétariat général, le Bureau du registraire et le Service des technologies de l'information, selon leur responsabilité respective, ont contribué à répondre à cette première demande.

Il importe de souligner que conformément aux lois existantes en matière d'information de nature personnelle, l'UQO a conduit le processus de collecte de données nécessaire au recrutement, comme d'autres universités participantes.

Étape 2 de la phase I du projet de recherche

Au début de l'année 2019, l'Université de Montréal a lancé la deuxième étape de la phase I du projet en acheminant à chacune des universités participantes le nombre de participantes à recruter, ventilé en termes d'âges et de statut : citoyenne canadienne, résidente permanente, étudiante internationale. Le nombre à recruter a donc été déterminé par l'Équipe de recherche et celui-ci était basé sur le portrait statistique de l'automne 2018.

L'Université de Montréal a par la suite transmis à l'UQO un hyperlien unique pour chaque étudiante à solliciter. Le 23 janvier 2019, l'UQO a transmis un courriel spécifique à chacune des étudiantes à recruter, tenant compte du profil souhaité par l'Université de Montréal.

Pour participer à la recherche, sur une base volontaire, l'étudiante de l'UQO devait, dans un premier temps, compléter un formulaire de consentement, et si l'étudiante consentait à participer à l'étude, elle obtenait alors l'accès à un questionnaire en ligne. L'étudiante participante était préalablement informée qu'elle devait compléter à quatre reprises un questionnaire en ligne au cours des prochains 12 mois.

C'est donc l'UQO qui devait associer l'hyperlien unique à une étudiante et transmettre le courriel d'invitation à participer à la recherche. Cette information est conservée de manière confidentielle, anonyme et sécuritaire par l'UQO. Deux relances ont aussi été faites dans les deux semaines qui ont suivi le lancement de l'invitation. Malgré ces deux relances suivant l'invitation faite par les universités participantes, l'Équipe de recherche n'a pu atteindre son objectif de recruter 20 % de la population à l'étude. La stratégie sera revue en ce sens en vue d'augmenter le taux de participation. Celle-ci sera discutée lors de la prochaine rencontre du Comité consultatif du projet de recherche.

Que ce soit le courriel d'invitation et, plus particulièrement, le formulaire de consentement, des renseignements étaient donnés aux étudiantes notamment quant à l'équipe de recherche, les objectifs de la recherche, les risques et inconvénients, les avantages et bénéfices, la confidentialité, les conflits d'intérêts. À tout moment, une étudiante pouvait refuser de répondre à une question ou mettre fin au questionnaire.

Étape 3 de la phase I du projet de recherche

Au cours du mois de mars dernier, et dans le cadre de la troisième étape de la phase I du projet, et par l'entremise d'un questionnaire en ligne, les universités participantes ont été sollicitées pour évaluer leur niveau de préparation à implanter le programme d'éducation EAAA/BÉRA au sein de leur milieu respectif, et ce, afin de déterminer quelles sont les conditions nécessaires à l'implantation et quelles universités seront en mesure d'offrir des groupes la première et la deuxième année d'implantation du programme en milieu universitaire.

Une rencontre du Comité consultatif du projet de recherche se tiendra le 4 avril prochain afin d'échanger, d'une part, sur les résultats de cette première phase du projet de recherche portant notamment sur le recrutement et le niveau de préparation nécessaire à l'implantation, et d'autre part, sur les prochaines étapes. Il est aussi prévu de valider le titre en français du programme et d'échanger sur la formation des formatrices à venir à l'automne 2019. Cette formation sera d'une durée d'une semaine et offerte à Montréal. Un résumé des échanges vous sera subséquemment partagé à ces sujets.

Phases subséquentes du projet de recherche

En janvier dernier, l'IRSC a octroyé une subvention de 696 149 \$ (durée : 4 ans et 6 mois) à l'Équipe de recherche pour conduire les phases subséquentes du projet. Selon le résumé du projet publié sur le site des IRSC, il est mentionné ce qui suit : « Une équipe de chercheurs canadiens a mis au point un programme visant à diminuer le risque de subir une agression sexuelle pour les étudiantes universitaires, que l'on nomme EAAA. Le programme a démontré son efficacité et permet de réduire l'agression sexuelle de 46% et les tentatives d'agression sexuelle de 63% pour les femmes l'ayant reçu en comparaison à celles ne l'ayant pas reçu. » (Source : site Web des IRSC, février 2019) Il importe de souligner que des félicitations ont été acheminées à Karine Baril et aux membres de l'Équipe de recherche du projet par la Présidente et les membres du *Comité consultatif pour une université sans violence sexuelle* de l'UQO. Rappelons qu'il s'agit d'un concours national des plus compétitifs (classement du projet de recherche : 3^e position sur 34 projets).

6.2 Communauté de partage des pratiques dans les Laurentides

L'UQO a initié une première rencontre avec les établissements postsecondaires de la région des Laurentides afin de créer une communauté de partage des meilleures pratiques dans le cadre de la mise en application des politiques institutionnelles pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel. Cette première rencontre a eu lieu le 23 janvier dernier et le Cégep de Saint-Jérôme était présent. Chacun des établissements a partagé sa politique. L'UQO a aussi fourni divers gabarits : plan d'action des activités et initiatives de sensibilisation, de prévention et d'éducation ; calendrier annuel ; fiche descriptive.

Le 13 mars dernier, une deuxième rencontre s'est tenue. À cette occasion, le Cégep de Saint-Jérôme a partagé de l'information sur leur programme d'*Ambassadeurs* et leur projet *Commande un Angelot* avec les bars environnants.

Une rencontre s'est tenue le 25 mars 2019 et le Collège Lionel-Groulx s'est joint aux échanges avec l'UQO et le Cégep de Saint-Jérôme. Il importe de mentionner que depuis janvier dernier, l'intervenante assignée au dossier des violences à caractère sexuel est absente pour quelques mois. Le Collège a récemment pourvu à son remplacement et la nouvelle intervenante a intégré la communauté de partage. Parmi les sujets échangés/documents partagés : le Réseau intercollégial des intervenants psychosociaux, la Table intersectorielle sur les violences à caractère sexuel (collégial), l'Exposition d'art survivant *Que portais-tu?*, la Campagne de sensibilisation *Non au victim blaming – La honte doit changer de camp*, les formulaires développés par le réseau collégial (plainte, divulgation d'informations, déclaration d'une relation intime, confidentialité), le registre des formations offertes par divers organismes et par thème (consentement, témoins actifs, dévoilement, violence à caractère sexuel, processus judiciaire, drogues, alcool et opioïdes).

La prochaine rencontre se tiendra le 23 avril 2019.

Il importe de souligner que l'UQO est à explorer l'intérêt des établissements postsecondaires de la région de l'Outaouais à mettre en place cette initiative.

6.3 Travaux du *Comité permanent visant à prévenir les violences à caractère sexuel*

Une rencontre du *Comité permanent visant à prévenir les violences à caractère sexuel* (Comité permanent) a eu lieu le 21 février dernier afin d'échanger sur les sujets suivants : la description du poste de conseiller ou conseillère en prévention d'inconduites ; l'implantation physique du Bureau d'intervention en matière d'inconduite (BIMI) à Gatineau et à Saint-Jérôme ; la composition du Comité permanent ; la *Politique pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel* et un survol rapide de certains outils de prévention, de sensibilisation et d'éducation.

Une rencontre du Comité permanent a aussi eu lieu le 13 mars 2019 afin de poursuivre les échanges relativement à la description du poste proposée.

6.4 Campagne de sensibilisation *Non au victim blaming – La honte doit changer de camp* et Exposition d'art survivant *Que portais-tu?*

Au cours du mois de mars 2019, l'UQO a lancé la Campagne de sensibilisation *Non au victim blaming – La honte doit changer de camp* (Campagne). Conçue par l'organisme *Sans oui, c'est non!*, et avec la participation du Gouvernement du Québec, cette Campagne avait pour objectif de sensibiliser sur les mythes ayant pour effet de culpabiliser les victimes et de déresponsabiliser les agresseurs en contexte de violence à caractère sexuel. Celle-ci a été communiquée, tant à l'interne qu'à l'externe, par l'entremise de diverses plates-formes.



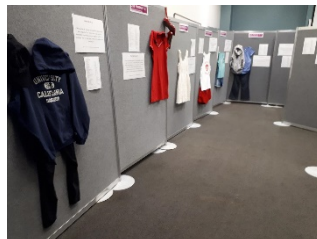
Dans le cadre de cette Campagne, l'Exposition d'art survivant *Que portais-tu?* (Exposition) s'est tenue comme suit sur chacun des trois sites de l'UQO :

- Campus de Saint-Jérôme : du 11 au 15 mars 2019
- Campus de Gatineau : du 18 au 22 mars 2019
- ISFORT de Ripon : le 27 mars 2019

Créée par Jen Brockman de l'Université du Kansas et le Dr. Mary Wyandt-Hiebert de l'Université d'Arkansas, inspirée du poème du Dr. Mary Simmerling : *What I was wearing*, et avec la collaboration de l'organisme *Sans oui, c'est non!*, cette exposition avait pour objectif de déconstruire le mythe que l'habillement de la victime est la cause d'une agression sexuelle.



Campus de Saint-Jérôme



Campus de Gatineau



ISFORT de Ripon

Deux activités ont été offertes et ont porté sur ce qu'est le *victim blaming* : kiosque d'information et atelier participatif. De plus, l'horaire prévoyait pour les campus de Saint-Jérôme et de Gatineau une soirée, soit le mercredi.

Également, les coordonnées téléphoniques de ressources d'aide étaient disponibles sur place pour les personnes qui visitaient l'Exposition. D'ailleurs, une fiche d'avertissement de contenu avait été installée dans l'entrée avant que les visiteurs puissent accéder à cette Exposition, de même qu'à deux autres endroits dans la salle.

Il importe de souligner qu'il ne s'agissait pas de tenues réelles portées par des victimes, seules les histoires qui se rattachaient aux vêtements l'étaient, comprenant que celles-ci étaient affichées de manière anonyme et avec le consentement des personnes survivantes. Ces histoires ont été fournies par l'organisme *Sans oui, c'est non!*

De petits feuillets d'information ont été distribués, un portant sur ce qu'est le *victim blaming* (en français : blâmer la victime) et un autre sur le projet d'art survivant. De plus, des macarons liés à la Campagne ont aussi été distribués.

De plus, par respect pour les personnes qui visitaient, il n'a pas été permis de prendre des photos ou de filmer durant l'exposition. Un agent de sécurité est venu faire une tournée périodique.

Au total, 84 personnes ont visité l'Exposition d'art survivant *Que portais-tu?*

Voici quelques faits saillants de ce qui a été observé.

Campus de Saint-Jérôme	Campus de Gatineau – pavillon Alexandre -Taché	ISFORT de Ripon
<p>67 % du total de visiteurs (n : 56), majoritairement des personnes étudiantes.</p> <p>Du nombre de visiteurs du campus de Saint-Jérôme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 visiteurs sur trois étaient une personne étudiante • 1 visiteur sur dix était un homme • Ce sont surtout des programmes d'études des sciences humaines qui sont offerts. • La communauté universitaire est à forte prédominance féminine. 	<p>25 % du total de visiteurs (n : 21), majoritairement des personnes employées.</p> <p>Du nombre de visiteurs du campus de Gatineau :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 visiteur sur quatre était une personne étudiante • 1 visiteur sur trois était un homme • Ce sont surtout des programmes d'études des sciences humaines qui sont offerts au pavillon Alexandre-Taché. • La communauté universitaire est majoritairement à prédominance masculine. 	<p>8 % du total de visiteurs (n : 7), majoritairement des personnes étudiantes.</p> <p>Du nombre de visiteurs du site de Ripon :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5 visiteurs sur sept étaient une personne étudiante • 5 visiteurs sur sept étaient un homme • Ce sont des programmes d'études des sciences naturelles qui sont offerts. • La communauté universitaire est à prédominance masculine et la clientèle étudiante est de cycles supérieurs et plusieurs proviennent de l'international.
<p>L'Exposition était située dans l'espace multifonctionnel situé en face de la cafétéria et juste à côté d'une entrée principale.</p> <p>Toutefois, malgré la proximité avec la cafétéria, l'achalandage observé était en dehors de la plage horaire de 11 h 30 à 12 h 30.</p>	<p>L'Exposition était située dans un local situé en face du café Moca Loca et juste à côté d'une entrée principale.</p> <p>L'achalandage observé était lors de la période du dîner et en début d'après-midi.</p>	<p>L'Exposition était située dans un local du deuxième étage.</p> <p>L'achalandage observé était en avant-midi.</p>

Il importe de souligner qu'en comparant le nombre de visiteurs, une fois les données ventilées, le nombre de personnes employées est comparable entre les campus de Gatineau et de Saint-Jérôme. En ce qui a trait au nombre de personnes étudiantes au site de Ripon, une fois aussi les données ventilées, celui-ci est comparable à celui compilé au campus de Saint-Jérôme pour deux journées sur cinq. De manière générale, les visiteurs ont apprécié l'Exposition d'art survivant *Que portais-tu?*

6.5 Appel de candidatures – *Comité permanent visant à prévenir les violences à caractère sexuel*

Le 26 mars 2019, le Secrétaire général a lancé un appel de candidatures en vue de combler les postes au Comité permanent créé en vertu de la *Politique pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel* (Politique). Le mandat dudit comité est d'« *élaborer, réviser et assurer le suivi de la Politique. Le comité travaille également, en collaboration avec le BIMl, sur l'élaboration d'activités de sensibilisation et de prévention.* » (textes extraits de l'appel de candidatures).

Il est aussi mentionné dans cet appel de candidatures que « *dans le choix des membres du comité, il doit y avoir une représentation des membres de la communauté universitaire de Saint-Jérôme ainsi qu'une représentation de femmes et d'hommes.* [...] »

Il est à noter qu'en vertu de l'article 16.1.1 de ladite Politique, les membres actuels du comité permanent visant à prévenir les violences à caractère sexuel ainsi que ceux du comité consultatif pour une université sans violence sexuelle ont priorité pour les postes à combler au sein du nouveau Comité permanent. » (textes extraits de l'appel de candidatures)

Les formulaires de mise en candidature doivent être acheminés au Secrétaire général au plus tard le 26 avril 2019. À sa séance du 17 juin 2019, le Conseil d'administration nommera les membres du Comité permanent pour un mandat de deux ans, renouvelable une seule fois.

En vertu de l'article 6.2. de la Politique, le Comité permanent est composé des membres suivants :

- Deux (2) postes de personnes professeures;
- Deux (2) postes de personnes chargées de cours;
- Deux (2) postes de personnes étudiantes;
- Un (1) poste de personne employée (personnel de soutien, personnel professionnel ou personnel administratif);
- Un poste de personne étudiante salariée;
- Un poste de cadre;
- La personne occupant la fonction de secrétaire général ou son mandataire.